

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1579

19 août 2006

SOMMAIRE

AAA Investments S.A., Luxembourg.....	75788	Orius Holding S.A., Luxembourg.....	75767
AAA Investments S.A., Luxembourg.....	75789	Oronte S.A., Luxembourg.....	75767
ABF Participations S.A., Luxembourg.....	75781	Orthopédie Générale de Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	75781
Bluewater Investment S.A., Luxembourg.....	75757	Panlip Holding S.A., Luxembourg.....	75768
Carolis International S.A., Luxembourg.....	75750	PDR Lux Holdings, S.à r.l., Luxembourg.....	75785
Concordium, S.à r.l., Münsbach.....	75780	PDR Lux Holdings, S.à r.l., Luxembourg.....	75786
Conforto Holding S.A., Luxembourg.....	75746	Pinnacle Partners, S.à r.l., Luxembourg.....	75782
CQS Finance S.A., Senningerberg.....	75774	Pinnacle Partners, S.à r.l., Luxembourg.....	75784
CQS Finance S.A., Senningerberg.....	75779	Pitswell Holding S.A., Luxembourg.....	75749
Dacotrans International S.A.....	75749	Pleimount Participations Holding S.A., Luxem- bourg.....	75768
Diversified Growth Equities Holdings S.A.....	75749	Prefood S.A., Luxembourg.....	75768
Diversified Growth Equities Holdings S.A.....	75749	Retriver S.A., Luxembourg.....	75784
Diversified Growth Equities Holdings S.A.....	75749	Reville Investments S.A., Luxembourg.....	75773
Entreprise de toiture Marc Balance, S.à r.l., Con- tern.....	75767	Second Euro Industrial Properties, S.à r.l., Luxem- bourg.....	75786
Etimine S.A., Bettembourg.....	75747	Second Euro Industrial Properties, S.à r.l., Luxem- bourg.....	75788
Ferrum Fund Management Company, S.à r.l., Lu- xembourg.....	75773	Shangai Euroshan S.A., Luxembourg.....	75773
Finatech S.A., Luxembourg.....	75780	Sigval Venture S.A., Luxembourg.....	75780
Finimmo Holding S.A., Luxembourg.....	75746	SMC Services, S.à r.l., Luxembourg.....	75781
Fiparcom S.A., Luxembourg.....	75767	Société Investissement Hurle-Vents S.A., Luxem- bourg.....	75789
Foncière Rocade S.A., Luxembourg.....	75780	Sofimat S.A.H., Luxembourg.....	75780
Kensalys S.A., Luxembourg.....	75746	Spring Multiple, S.à r.l., Luxembourg.....	75781
Kippin S.A., Luxembourg.....	75746	Summit Partners IV, S.à r.l., Luxembourg.....	75758
Kontex International S.A.H., Luxembourg.....	75792	Summit Partners IV, S.à r.l., Luxembourg.....	75766
Kontex International S.A.H., Luxembourg.....	75792	Sunap S.A.....	75746
Kontex International S.A.H., Luxembourg.....	75792	Surfin International Holding S.A., Luxembourg ..	75781
Ladigue Holding S.A., Luxembourg.....	75748	Tang Chao, S.à r.l., Echternach.....	75779
Linvest S.A., Luxembourg.....	75748	Tapiola S.A., Luxembourg.....	75784
Macrin S.A., Luxembourg.....	75757	Thiam S.A., Luxembourg.....	75784
Maple, S.à r.l., Luxembourg.....	75790	Tonsley Holding S.A.....	75747
Maple, S.à r.l., Luxembourg.....	75792	Tonsley Holding S.A.....	75747
May 24 S.A., Luxembourg.....	75757	Tonsley Holding S.A.....	75747
Metch Invest S.A., Luxembourg.....	75784	Tonsley Holding S.A.....	75747
MGE Giunchetto Wind Park S.A., Luxembourg... ..	75771	Tonsley Holding S.A.....	75747
Mode Finance S.A.H., Luxembourg.....	75757	Veltis S.A., Luxembourg.....	75768
NDI Luxembourg S.A., Luxembourg.....	75749	Wingsgate Holding S.A.....	75748
Novalex Gestion, S.à r.l., Luxembourg.....	75757		
Nutritional Technology Development S.A., Luxem- bourg.....	75767		

75746

CONFORTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 6.465.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2006

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2009:

Monsieur Giorgio Moroni-Stampa, notaire, demeurant Via Somaini 5, CH-6900 Lugano, administrateur-délégué.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03802. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058202.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

FINIMMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 97.691.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058236.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

KENSALYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 74.503.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058237.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

KIPPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 7-11, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 98.469.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058242.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SUNAP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 37.368.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058243.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

TONSLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.833.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058238.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

TONSLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.833.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058239.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

TONSLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.833.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058240.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

TONSLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.833.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058241.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

ETIMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II, route de Dudelange.

R. C. Luxembourg B 21.179.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société ajournée, tenue en date du 6 juin 2006:

1. Ont été élus comme nouveaux membres du Conseil d'Administration de la société pour une durée de trois ans:

M. Recep Akgündüz, demeurant au 2, Cihan Sk., 06430 Sıhhiye, Ankara, Turquie, comme représentant les actions de la classe A;

M. Hamdi Yildirim, demeurant au 3-1, Alparslan Mah. Karaman Cad. Yucetas Sok., 06430 Meram, Ankara, Turquie, comme représentant les actions de la classe B;

M. Bayram Ankarali, demeurant au 26, boulevard Marcel Cahen, L-1311 Luxembourg, comme représentant les actions de la classe A;

M. Orhan Yilmaz, demeurant au 22/6, Filyos Sokak, Subayevleri, Ankara, Turquie, comme représentant les actions de la classe A;

M. Muhittin Gunduz, demeurant au 23/19, Pınarbası Mahallesi Batman Sokak, 06280 Keciören, Ankara, Turquie, comme représentant les actions de la classe B;

M. Recep Balci, demeurant au 10 A11 Selkämerenkatu, 00180 Helsinki, Finlande, comme représentant les actions de la classe B;

leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 1^{er} mardi ouvrable du mois de mai 2009.

2. A été élu commissaire aux comptes M. Erkan Hacıoğlu, demeurant au 22 Sk. Ziyabey Cad., 3/29 Balgat, Ankara, Turquie, pour une durée de trois ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 1^{er} mardi ouvrable du mois de mai 2009.

3. A été élue réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., siège social à 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg (n° B 65.477) pour l'année prenant fin le 31 décembre 2006.

4. Le mandat des personnes suivantes a pris fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société ajournée, tenue en date du 6 juin 2006:

M. Yunus Sirin, demeurant à 2, Cihan Sk., 06430 Sihhiye, Ankara, Turquie, comme représentant les actions de la classe A;

M. Peter Treichler, demeurant à 17, Petit-Chêne, 1003 Lausanne, Suisse, comme représentant les actions de la classe B;

M. Bülent Bilge, demeurant au 2, Cihan Sk., 06430 Sihhiye, Ankara, Turquie, comme représentant les actions de la classe B;

M. Jean-Marc Fröhlich, demeurant à 7, Ochettaz, 1025 St-Sulpice, Lausanne, Suisse, comme commissaire aux comptes.

5. Le mandat de DELOITTE & TOUCHE, siège social à 3, route d'Arlon, 8009 Strassen, Luxembourg, a pris fin le 31 décembre 2003.

6. L'assemblée générale des actionnaires a décidé en date du 6 juin 2006 qu'un administrateur ou le directeur général et un fondé de pouvoir («fdp») engageront par signature conjointe jusqu'à USD 10.000.000,- pour une année au maximum.

En l'absence du directeur général, M. Kürsat Oral, demeurant à 47, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg ou M. Hakan Kanli, demeurant à 51-53, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, pourront signer conjointement avec un fdp tous engagements relevant de la gestion journalière jusqu'à USD 5.000.000,- et pour 6 mois au maximum.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05730. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058245.3/267/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

WINGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 72.835.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058248.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

LADIGUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 62.471.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058249.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

LINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.273.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058251.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

DIVERSIFIED GROWTH EQUITIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.319.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058247.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

DIVERSIFIED GROWTH EQUITIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.319.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058246.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

DIVERSIFIED GROWTH EQUITIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.319.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058244.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

PITSWELL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 78.563.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058250.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

DACOTRANS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 23.396.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Signature.

(058252.3/263/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

NDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.182.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

(058260.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

CAROLIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 117.192.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the seventh of June.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I,
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II,
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III,
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV,

represented by INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, whose registered office is situated at 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands.

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED is here represented by Mrs Catherine Dessoy, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, as well as the attached Limited Partnerships List mentioned above will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in his hereabove stated capacity, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme» («the Company»), which the founding shareholders form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of CAROLIS INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other address in Luxembourg-City by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the Company is the holding of participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of this participation.

It may acquire any securities or rights by way of share participation, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds which may be convertible or not.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at 40,000.- EUR (forty thousand Euro) represented by 4,000 (four thousand) Shares of 10.- EUR (ten Euro) each, all fully paid up and which shall all rank *pari passu* in all respects.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general shareholders' meeting.

The first directors will be appointed by the extraordinary general meeting following the incorporation.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the board of directors may fill such a vacancy until the next following general meeting.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or telegram or telex another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Art. 12. Directors decisions are taken by meeting of the board of directors.

Meeting of the boards of directors will be validly held provided that there are less directors in attendance in the United Kingdom than directors in attendance in Luxembourg, present or represented. Regardless of the number of directors present, a quorum of directors residing in the United Kingdom cannot be made at any time.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Art. 13. Each shareholder shall have the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of directors, and each and every meeting of any committee of such boards. The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the shareholder - who has appoint, in the case of a removal, or willing to appoint an observer - to the Company and shall take effect upon the delivery thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of directors or any committee thereof.

Title IV.- Supervision

Art. 14. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- Meeting of shareholders

Art. 15. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

It has the powers conferred upon it by law.

Art. 16. Annual General Meeting. The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place located in Luxembourg and as may be specified in the notice convening the meeting on the first Friday of the month of May at 12.00 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 17. Other General Meetings. The Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 18. Procedure, Vote. Shareholders will meet upon call by the board of directors or the auditor or the auditors made in compliance with Luxembourg law. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

One vote is attached to each share.

Except as otherwise required by law for which a special quorum is required, attendance, in person or by proxy, of shareholders holding at least fifty per cent (50%) of the shares shall constitute a quorum.

Except as otherwise required by law, for which a special majority vote is required, all matters brought before the general meeting of shareholders shall be deemed approved, if approved by votes of the simple majority of shareholders, present at the meeting in person or by proxy.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two (2) members of the board of directors.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 19. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortisation, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10.00%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 21. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provision

Art. 22. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2006.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

	Shares	Amount (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I	994	9,940.-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II	1,200	12,000.-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III	1,097	10,970.-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV	709	7,090.-
Total	4,000	40,000.-

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of 40,000.- EUR (forty thousand Euro) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately two thousand five Euro.

Extraordinary general meeting

The abovenamed persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at six and the number of auditors at one.

2. The following are appointed as Directors:

- Mr Christopher Masek, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom,

- Mr James Yates, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom,

- Mr Andrew Crankshaw, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom,

- Mr Dan Soudry, director of companies, residing professionally at Brettenham House, 5, Lancaster Place, London WC2E 7EN, United Kingdom,

- Mr Xavier Pauwels, director of companies, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

- Mr Gérard Becquer, director of companies, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

3. Has been appointed statutory auditor:

ERNST & YOUNG S.A. with registered office at L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2011.

4. The registered office of the Company is established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

5. The board of directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the Company and its representation to one or several of the directors.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Ont comparu:

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I,

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II,

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III,

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV,

représentées par INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED, agissant en sa qualité de «General Partner» de INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, ayant son siège social à 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands.

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED est ici représentée par Maître Catherine Desso, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, ainsi que la liste ci-jointe des Limited Partnerships resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant esdite qualité a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CAROLIS INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à toute autre adresse de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et peut procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles ou non.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 40.000,- EUR (quarante mille euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions d'une valeur nominale de 10,- EUR (dix euros) chacune, toutes libérées intégralement et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur en raison d'un décès, départ ou toute autre raison, les membres restants du Conseil d'administration peuvent pourvoir à une telle vacance jusqu'à la première assemblée générale qui suit.

Le nombre des administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex un autre administrateur comme son représentant.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 12. Les décisions des administrateurs sont prises en réunions du conseil d'administration.

Les réunions du conseil d'administration se tiendront valablement qu'autant que le nombre d'administrateurs assistant du Royaume-Uni soit inférieur au nombre d'administrateurs présents au Luxembourg, présents ou représentés. In-

dépendamment du nombre d'administrateurs présents, un quorum d'administrateurs résidant au Royaume-Uni ne peut être réuni à chaque conseil.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par téléfax, cable, télégramme ou télex un autre administrateur pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Art. 13. Chaque actionnaire a le droit de nommer un représentant pour assister en tant qu'observateur à chaque conseil d'administration et à chaque réunion, ou chaque comité lié à ces conseils d'administration. La nomination et révocation d'un tel représentant devront être notifiées par écrit à la Société - ayant nommé, dans le cas d'une révocation, ou voulant nommer un observateur - par l'associé et prendront effet dès réception de la notification au siège social de la Société ou à toute réunion du conseil d'administration ou tout comité lié.

Titre IV.- Surveillance

Art. 14. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblées des actionnaires

Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle dispose des pouvoirs définis par la loi.

Art. 16. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou dans un autre endroit situé au Luxembourg et indiqué dans la convocation, le premier vendredi du mois de mai à 12 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. Autres assemblées générales. Le Conseil d'administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième (5%) du capital de la Société l'exigent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent être tenues à l'étranger si, selon une décision du Conseil d'Administration qui est sans appel, des circonstances de force majeure le requièrent.

Art. 18. Procédure, vote. Les actionnaires se réuniront à la demande du Conseil d'Administration ou du commissaire dans le respect des conditions prévues par la loi luxembourgeoise. La convocation envoyée aux actionnaires, en conformité avec la loi, indique le lieu et la date de l'assemblée ainsi que l'ordre du jour et la nature des opérations envisagées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale et s'ils confirment qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de la réunion, l'assemblée pourra être tenue sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à l'envoi préalable de convocations.

Un actionnaire peut assister à une assemblée générale en donnant procuration écrite, par fax ou par télégramme, à une autre personne, actionnaire ou non.

Le Conseil d'Administration peut préciser toutes les autres conditions qui doivent être remplies pour assister à une assemblée générale des actionnaires.

Chaque action donne droit à un vote.

Sauf dispositions contraires de la loi pour lesquelles des conditions spéciales de quorum sont requises, l'assemblée ne délibère valablement que si la moitié (50%) du capital social est présente ou représentée.

Sauf dispositions contraires de la loi pour lesquelles des conditions spéciales de majorité de vote sont requises, les questions portées devant l'assemblée générale des actionnaires seront présumées approuvées si elles le sont par le vote de la majorité simple des actionnaires, présents ou représentés à l'assemblée.

Des copies ou des extraits des procès verbaux de l'assemblée, qui sont produits lors de procédures judiciaires ou autres, seront signés par le Président ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 21. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Disposition générale

Art. 22. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

	Actions	Montant (EUR)
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I	994	9.940,-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II	1.200	12.000,-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III	1.097	10.970,-
INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV	709	7.090,-
Total	4.000	40.000,-

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de 40.000,- EUR (quarante mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à six et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés Administrateurs:

- Monsieur Christopher Masek, directeur de sociétés, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni,

- Monsieur James Yates, directeur de société, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni,

- Monsieur Andrew Crankshaw, directeur de société, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni,

- Monsieur Dan Soudry, directeur de société, résidant professionnellement à Brettenham House, 5, Lancaster Place, Londres WC2E 7EN, Royaume-Uni,

- Monsieur Xavier Pauwels, directeur de société, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

- Monsieur Gérard Becquer, directeur de société, résidant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2011.

4. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

5. L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Dessoy, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, vol. 28CS, fol. 72, case 1. – Reçu 400 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

J. Elvinger.

(059738.3/211/427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

75757

MACRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.251.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(058254.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

MAY 24 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.729.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(058256.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

MODE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 52.458.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(058259.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

NOVALEX GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 92.748.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.
Signature

(058261.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

BLUEWATER INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.790.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04609, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.
Pour BLUEWATER INVESTMENT
MONTEREY SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

(058394.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 24,950.-.

Registered office: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 116.481.

In the year two thousand and six, on June second.
Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 116.481 (the Company). The Company has been incorporated on 4 May 2006 pursuant to a deed of Maître Henry Hellinckx, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

1. SUMMIT VENTURES VI-A, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans;

2. SUMMIT VENTURES VI-B, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans;

3. SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans;

4. SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans;

5. SUMMIT INVESTORS VI, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans;

6. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-A, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans; and

7. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.P., a limited partnership duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, in turn duly represented by its general partner SUMMIT PARTNERS PE VII, L.L.C., a limited liability Company duly constituted and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, USA, duly represented by Mr Bruce Evans;

hereby represented by Mr Bertrand Geradin, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given in Boston on June 1, 2006.

The appearing parties above appear in their capacity as shareholders of the Company and are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That 998 (nine hundred ninety-eight) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Amendment of each article of the articles of association of the Company, to the extent necessary, so as to insert the relevant provisions of a shareholders' agreement between the shareholders of the Company relating among others to the governance of the Company, insertion of a definition section and additional articles in the articles of association of the Company and subsequent renumbering and restatement of the Articles in their entirety, with insertion or changes, to the extent necessary, of headings in the Articles;

3. Appointment of Ms Van Ta and Mr Bertyl Rouvere as managers of the Company, for an unlimited period of time; and

4. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to restate the articles of association of the Company in their entirety, which will read henceforth, in their English version, as follows:

Restated articles of association of SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l.

Founders means Ms Van Ta and Mr Bertyl Rouvere; and

Investors means SUMMIT VENTURES VI-A, L.P., SUMMIT VENTURES VI-B, L.P, SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P., SUMMIT VI ADVISORS FUND L.P., SUMMIT INVESTORS VI, L.P., SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-A, L.P. and SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B.

Art. 1.

There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l. (the Company), which shall be governed by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

Art. 2.

2.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31st July 1929 on pure holding companies.

2.2 In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop such securities and patents. The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

2.3 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

2.4 The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3.

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg.

4.2 It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

4.3 The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

4.4 The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Art. 5.

5.1 The Company's subscribed share capital is set at EUR 24,950 (twenty-four thousand nine hundred and fifty), represented by 998 shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

5.2 The subscribed share capital of the Company may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 6.

The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

Art. 7.

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9.

9.1 In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

9.2 In the case of plurality of shareholders, no shareholder may transfer or agree to transfer any shares (i) other than in accordance with the provisions of any agreements entered into, from time to time, amongst the shareholders and (ii) by application of the requirements of article 189 of the Law.

9.3 No shareholder may transfer or agree to transfer any shares in the Company's capital other than in accordance with the provisions of the Articles.

Art. 10.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 11.

11.1 The Company is managed by a board of managers (the Board of Managers). The Board of Managers is composed of a maximum of five members of whom two shall be named «Founder Managers», two shall be named «Investor Managers» and one shall be named «Independent Manager». The managers need not be shareholders. The managers are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and for legitimate reasons (causes légitimes) revoke and replace the manager(s).

11.2 The Founders shall be entitled by notice in writing to the Company to present candidates for the appointment or replacement of the Investors Managers for so long as they jointly, be it directly or indirectly, hold more than 10% of the shares in the Company.

11.3 The Investors shall be entitled by notice in writing to the Company to present candidates for the appointment or replacement of the Investor Managers for so long as they jointly, be it directly or indirectly, hold more than 10% of the shares in the Company.

11.4 The Investors and the Founders collectively shall be entitled by notice in writing to the Company to jointly present candidates for the appointment or replacement of the Independent Manager.

11.5 Upon nomination for appointment or replacement of the Founders Managers, the Investors Managers or the Independent Manager, the general meeting of shareholders shall resolve upon such appointment or replacement so as to appoint or replace the candidates or the members of the Board of Managers in accordance with the proposals made thereto by the Founders and/or the Investors.

11.6 In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

11.7 All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

11.8 The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the Board of Managers.

11.9 The Board of Managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

11.10 The resolutions of the Board of Managers are adopted with a simple majority of the managers present or represented. However, the shareholders may agree, from time to time, that certain matters require that such simple majority includes at least one Investor Manager and one Founder Manager.

11.11 The managers will be convened separately to each meeting of the Board of Managers and written notices of any meeting of the Board of Managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting.

11.12 Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Managers. Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy.

11.13 Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

11.14 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the Board of Managers.

11.15 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. Such resolutions approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 12.

12.1 The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

12.2 The Company shall indemnify any manager (and his heirs, executors and administrators), against all liabilities and expenses (reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party) by reason of his being or having been a manager of the Company and from which he shall not be entitled to be otherwise indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified was not grossly negligent or occurred as a result of such person's wilful misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

12.3 The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification as a result of gross negligence or wilful misconduct. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person.

12.4 The Company shall at all times, and at the Company's expense, maintain insurance for each of the managers in respect of the performance of their duties.

Art. 13.

13.1 The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

13.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Except in those circumstances where the Investors and the Founders have agreed that certain matters require at least the approval of the Investors and the Founders, resolutions of the general meeting of shareholders are validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

13.4 Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Art. 14.

The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

Art. 15.

15.1 Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.2 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16.

The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends.

Art. 17.

At the time of winding-up of the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 18.

Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Third resolution

The Meeting resolves that the current managers shall hereinafter be designated as Investor Managers.

The Meeting resolves to appoint the following persons as Founder Managers of the Company effective as of 2 June 2006 for an unlimited duration:

1. Ms Van Ta, residing at 3, Chemin des Grands-Champs, 1290 Crans près Céligny, Switzerland, born in Saigon, Vietnam, on 18 July 1954; and

2. Mr Bertyl Rouveure, residing at 3, Chemin des Grands-Champs, 1290 Crans près Céligny, Switzerland, born in La Tronche, France, on 11 August 1948.

The Meeting resolves to appoint the Independent Manager at a later date.

As a result of the above appointment, the Board of Managers of the Company is now constituted as follows:

1. Investor Managers:

- Mr Scott Collins;

- Mr Bruce Evans;

2. Founder Managers:

- Ms Van Ta;

- Mr Bertyl Rouveure.

Cost

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 700 (seven hundred Euro).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le deux juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich au Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Heine à L-1720 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.481 (la Société). La Société a été constituée le 4 mai 2006, suite à un acte de Maître Henry Hellinckx, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ont comparu:

1. SUMMIT VENTURES VI-A, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company (société à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans;

2. SUMMIT VENTURES VI-B, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company (société à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans;

3. SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company (société à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans;

4. SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company (société à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans;

5. SUMMIT INVESTORS VI, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS VI (GP), L.L.C., une limited liability company (so-

ciété à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans;

6. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-A, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS PE VII, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS PE VII, L.L.C., une limited liability company (société à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans; et

7. SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS PE VII, L.P., un limited partnership (société en commandite) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son Gérant commandité SUMMIT PARTNERS PE VII, L.L.C., une limited liability company (société à responsabilité limitée) de droit du Delaware, ayant son siège social au 222 Berkeley Street, 18th Floor, à Boston, MA 02116, aux Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par M. Bruce Evans;

dûment représentées par M^e Bertrand Gérardin, Avocat, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée à Boston, le 1^{er} juin 2006.

Les parties comparantes se présentent en qualité d'associés de la Société et seront ci-après désignées comme les Associés.

Les procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, agissant en leurs qualités respectives, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que 998 (neuf cent quatre-vingt-neuf) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est par conséquent considérée comme valablement constituée et apte à délibérer des points de l'ordre du jour, reproduit ci-dessous.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Modification de chaque article des Statuts de la Société;

3. Modification de chaque article des Statuts de la Société, dans la mesure nécessaire, afin d'insérer les articles pertinents du pacte d'actionnaires conclu entre les associés de la Société et portant, entre autres choses, sur la direction de la société, l'insertion de définitions et de nouveaux articles dans les Statuts et renumérotation et reformulation des Statuts dans leur intégralité, avec le cas échéant, l'insertion ou la modification des titres des articles;

4. Nomination de Madame Van Ta et de Monsieur Bertyl Rouveure en tant que nouveaux gérants de la Société pour une durée illimitée; et

5. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Associés représentés s'estimant dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de procéder à la reformulation des statuts de la Société dans leur intégralité, de sorte qu'ils auront la teneur suivante:

Statuts coordonnés de SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l.

«Fondateurs» fait référence à Mme Van Ta et M. Bertyl Rouveure, et

«Investisseurs» fait référence à SUMMIT VENTURES VI-A, L.P., SUMMIT VENTURES VI-B, L.P., SUMMIT VI ENTREPRENEURS FUND, L.P., SUMMIT VI ADVISORS FUND, L.P., SUMMIT INVESTORS VI, L.P., SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-A, L.P., et SUMMIT PARTNERS PRIVATE EQUITY FUND VII-B.

Art. 1^{er}.

Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l. (la Société) qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2.

2.1 La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

2.2 En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement et pour développer ses valeurs mobilières et brevets. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de

tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

2.3 La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

2.4 L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.

4.1 Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

4.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

4.3 L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

4.4 La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 24.950 (vingt-quatre mille neuf cent cinquante euros) divisés en 998 (neuf cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

5.2 Le capital social souscrit de la Société pourra être modifié à tout moment en vertu d'une résolution de l'Assemblée des Associés tenue conformément aux dispositions des présents Statuts régissant toute modification.

Art. 6.

Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

Art. 7.

Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9.

9.1 Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

9.2 En cas de pluralité d'associés, aucun associé ne peut transférer ou s'engager à transférer une ou plusieurs part(s) sociale(s) (i) autrement que conformément aux dispositions contenues dans tout contrat liant les parties à tout moment et (ii) à condition que soient respectées les exigences de l'article 189 de la Loi.

Art. 10.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11.

11.1 La Société est gérée par un Conseil de gérance (le Conseil de gérance). Le Conseil de gérance est composé d'un maximum de cinq membres dont deux seront désignés comme les «Gérants fondateurs», deux comme les «Gérants investisseurs» et un comme le «Gérant indépendant». Les gérants ne sont pas nécessairement associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés. Les gérants sont révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés à tout moment et pour des causes légitimes.

11.2 Les Fondateurs pourront présenter des candidats à la Société par écrit en vue de la nomination ou du remplacement des Gérants investisseurs, dans la mesure où ils détiennent conjointement, directement ou indirectement plus de 10% des parts sociales de la Société.

11.3 Les Investisseurs pourront présenter des candidats à la Société par écrit en vue de la nomination ou du remplacement des Gérants investisseurs, dans la mesure où ils détiennent conjointement, directement ou indirectement plus de 10% des parts sociales de la Société.

11.4 Les Fondateurs et les Investisseurs pourront présenter collectivement des candidats à la Société par écrit en vue de la nomination ou du remplacement du Gérant indépendant.

11.5 Lors de la nomination ou du remplacement des Gérants fondateurs, des Gérants investisseurs ou du Gérant indépendant, l'assemblée générale des associés décidera lors de ladite nomination ou dudit remplacement, de désigner ou de remplacer les candidats ou les membres du Conseil conformément aux propositions y relatives des Fondateurs et/ou Investisseurs.

11.6 Vis-à-vis des tiers, les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

11.7 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence des gérants ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

11.8 En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du Conseil de gérance.

11.9 Le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes pour ce mandat.

11.10 Les résolutions du Conseil de gérance sont prises à la majorité simple des voix des gérants présents ou représentés. Toutefois, les associés pourront décider de temps à autres que certains points requièrent en plus de la majorité simple au moins la voix d'un Gérant investisseur et d'un Gérant fondateur.

11.11 Les gérants seront convoqués séparément à chaque assemblée du Conseil de gérance et un avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Cette convocation pourra être annulée si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion.

11.12 Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire.

11.13 Tout gérant peut participer aux réunions du Conseil de gérance par conférence téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen de communication analogue permettant à toutes les personnes participant au conseil de communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront considérés comme ayant participé en personne à la réunion.

11.14 Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance.

11.15 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire. Dans ce cas, elle consistera en un ou plusieurs documents contenant les résolutions, et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. De telles résolutions approuvées et signées par l'ensemble des gérants auront le même effet que des résolutions prises à l'occasion d'un conseil de gérance. La date de telles décisions sera celle de la dernière signature.

Art. 12.

12.1 Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

12.2 La Société pourra indemniser tout gérant (et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et autres ayants droit), des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité de membre du conseil de gérance de la Société et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf au cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou mauvaise gestion; en cas d'arrangement extra judiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que la personne en question n'a pas commis de négligence ni de mauvaise gestion volontaire. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans son chef.

12.3 La Société paiera les dépenses encourues par toute personne indemnisable, selon les modalités des présentes, en relation avec et en avance du dénouement final de tout procès, à condition que la Société reçoive un engagement par écrit par cette personne s'engageant à rembourser le montant intégral avancé au cas où le dénouement final révélerait que cette personne n'a pas droit à ladite indemnité pour des raisons de négligence ou de mauvaise gestion volontaire. Le dénouement de toute action, poursuite ou de tout procès par jugement, ordonnance, accord, condamnation ou plea nolo contendere ou son équivalent, ne crée pas par lui-même une présomption que la personne indemnisable n'a pas satisfait au comportement normal lui donnant droit à indemnité. La Société fera à cette personne indemnisable un paiement en espèces égal au montant intégral devant être remboursé, dès que cette dernière lui aura fait une notification de son obligation d'indemniser.

12.4 La Société conservera à tout moment et à ses frais une assurance pour chacun des gérants liée à l'exercice de leurs droits.

Art. 13.

13.1 L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

13.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit de prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il détient. Sauf dans les cas où les Investisseurs et les Fondateurs ont résolu que certains points requièrent au minimum l'approbation des Investisseurs et des Fondateurs, les résolutions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que dans la mesure où elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions portant sur la modification des Statuts ou la dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

13.4 Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Art. 14.

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15.

15.1 Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

15.2 Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 16.

Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 17.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18.

Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de désigner dorénavant les gérants actuels en tant que Gérants investisseurs.

L'Assemblée décide de désigner les personnes suivantes en tant que Gérants fondateurs de la Société, avec effet au 2 juin 2006 et pour une durée illimitée:

1. Madame Van Ta, domiciliée au 3, Chemin des Grands-Champs, 1290 Crans près Céligny, en Suisse, née à Saigon, au Vietnam, le 18 juillet 1954, et

2. Monsieur Bertyl Rouveure, domicilié au 3, Chemin des Grands-Champs, 1290 Crans près Céligny, en Suisse, né à La Tronche, France, le 11 août 1948.

L'Assemblée décide de reporter la nomination du Gérant indépendant à une date ultérieure.

Par conséquent, le Conseil de gérance de la Société est à présent constitué de la manière suivante:

1. Gérants investisseurs:

- M. Scott Collins;

- M. Bruce Evans;

2. Gérants fondateurs:

- Mme Van Ta;

- M. Bertyl Rouveure.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelle nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 700 (sept cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, confirme qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'à la demande de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Geradin, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 7 juin 2006, vol. 470, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 juin 2006.

M. Schaeffer.

(060288.3/5770/558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

SUMMIT PARTNERS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 116.481.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 juin 2006.

M. Schaeffer.

(060289.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

NUTRITIONAL TECHNOLOGY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 83.116.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

(058262.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

ORIOUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 25.471.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058263.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

FIPARCOM S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R. C. Luxembourg B 93.835.

Les comptes à la liquidation au 15 mai 2006, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR05315, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(058264.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

ORONTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 97.351.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(058265.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

ENTREPRISE DE TOITURE MARC BALANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 10, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 48.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04755, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour ENTREPRISE DE TOITURE MARC BALANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(058281.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

75768

PANLIP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.366.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058268.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

PLEIMOUNT PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.163.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058269.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

PREFOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 98.193.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

(058272.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

VELTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 117.195.

STATUTS

L'an deux mille six, le deux juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl,

ici représenté par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

2.- Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl,

ici représenté par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination, Durée, Siège social, Objet

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: VELTIS S.A.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. Le but de la société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Capital social, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 1.000 (mille) actions de EUR 31,- (trente et un euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

La Société peut procéder à l'acquisition de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Administration, Surveillance

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La Société est engagée par la signature collective de deux administrateurs, ou par celle de toute personne à ce déléguée par le conseil ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans le cadre de la gestion journalière.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière et le premier président du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de novembre à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 12. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 13. L'année sociale commence le premier juillet et finit le 30 juin de l'année suivante.

Art. 14. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes en conformité avec les dispositions légales et conditions reprises à l'article 72-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Dissolution, Liquidation

Art. 15. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 16. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débute le jour de la constitution et prend fin exceptionnellement le 30 juin 2007.

La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2007.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- M. Jean-Marc Faber, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions.	999
2.- M. Christophe Mouton, une action.	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 1.700,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, né à Luxembourg, le 7 avril 1966,

2.- Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, né à Saint-Mard, le 20 novembre 1971,

3.- Madame Sylvie Talmas, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, né à Rocourt, le 3 avril 1974.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Troisième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER & CIE, S.à r.l., avec siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Quatrième résolution

L'adresse de la Société est fixée à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.
Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.
Signé: F. Gibert, J. Elvinger.
Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, vol. 153S, fol. 90, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

J. Elvinger.

(059747.3/211/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

MGE GIUNCHETTO WIND PARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 117.207.

STATUTS

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société MAESTRALE GREEN ENERGY, S.r.l., ayant son siège social au 6, via del Caravaggio, I-20144 Milan, Italie, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 9 juin 2006,

2) Monsieur Antonio Artimagnella, conseiller économique, domicilié au 8, Piazza S. Giovanni Bosco, Catania, Italie, ici représenté par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Catania, le 9 juin 2006.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MGE GIUNCHETTO WIND PARK S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 7 mai à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MAESTRALE GREEN ENERGY, S.r.l., préqualifiée, deux cent soixante-dix-neuf actions	279
2) Monsieur Antonio Artimagnella, préqualifiée, trente et une actions	31
Total: trois cent dix actions	<u>310</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille sept cents (1.700,-) euros.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, vol. 28CS, fol. 77, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(059851.3/230/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

FERRUM FUND MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 108.559.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BR05308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Signature.

(058273.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

REVILLY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 88.104.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058275.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SHANGAI EUROSHAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 101.835.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058276.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

CQS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 115.191.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth of the month of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of CQS FINANCE S.A. (hereafter the «Company»), a joint stock company, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on March 2, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is chaired by Mr Olivier Ferres, employee with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Miss Rachel Uhl, lawyer, with professional address at Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the present deed.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently fixed at forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-) are present or represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Capital increase to the extent of three million two hundred ten thousand one hundred United States Dollars (USD 3,210,100.-) in order to raise it from its present amount of forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-) to three million two hundred fifty thousand one hundred United States Dollars (USD 3,250,100.-) by creation and issue of two hundred ninety-six thousand (296,000) new Ordinary Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, and having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series A Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series B Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series C Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series D Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series E Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series F Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series G Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series H Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series I Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each and two thousand five hundred and one (2,501) Series J Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each.

2. Agreement by the existing shareholders of the subscriptions as detailed in points 3 and 4 of the agenda.

3. Subscription and full payment by Mr Michael Hintze, company director, residing at 85 Thurleigh Road, London SW12 8TY, United Kingdom, born on July 27, 1953 in Harbin, Australia, of thirty (30) new Ordinary Shares in the total nominal value of three hundred United States Dollars (USD 300.-) by contribution in kind consisting of two hundred and one (201) ordinary shares (representing 100% of the shares) of CQS MANAGEMENT LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of United Kingdom with registered office at 5th Floor, 33 Chester Street, London SW1X 7BL, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 3691917.

4. Subscription and full payment by CQS CAYMAN LIMITED PARTNERSHIP, with registered office at Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscribed at the Registrar of Exempted Limited Partnership of Cayman Islands under number CR-14077 represented by its general partner CQS CAYMAN GENERAL PARTNER, with registered office at Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands inscribed at the Registrar of Exempted Limited Partnership of Cayman Islands under number CR-125918, of two hundred ninety-five thousand nine hundred seventy (295,970) new Ordinary Shares in the total nominal value of two million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred United States Dollars (USD 2,959,700.-) and of two thousand five hundred one (2,501) Series A Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series B Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series C Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series D Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series E Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series F Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series G Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series H Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series I Shares, and two thousand five hundred one (2,501) Series J Shares in the total nominal value of two hundred fifty thousand one hundred United States Dollars (USD 250,100.-), together with a share premium in the total amount of sixteen million seven hundred forty-nine thousand nine hundred United States Dollars (USD 16,749,900.-) by contribution in cash.

5. Restatement of article 5.1 of the Company's articles of association.

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to increase the corporate capital to the extent of three million two hundred ten thousand one hundred United States Dollars (USD 3,210,100.-) in order to raise it from its present amount of forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-) to three million two hundred fifty thousand one hundred United States Dollars (USD 3,250,100.-) by creation and issue of two hundred ninety-six thousand (296,000) new Ordinary Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, and having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series A Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series B Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series C Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series D Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series E Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series F Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series G Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series H Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, two thousand five hundred and one (2,501) Series I Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each and two thousand five hundred and one (2,501) Series J Shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each.

Second resolution

The meeting resolved to agree to the subscription and full payment of thirty (30) new Ordinary Shares by Mr Michael Hintze, prenamed.

Third resolution

The meeting resolved to agree to the subscription and full payment of two hundred ninety-five thousand nine hundred seventy (295,970) new Ordinary Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series A Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series B Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series C Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series D Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series E Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series F Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series G Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series H Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series I Shares and two thousand five hundred and one (2,501) Series J Shares by CQS CAYMAN LIMITED PARTNERSHIP, prenamed.

Intervention - Subscription - Payment

- Mr Michael Hintze, prenamed, declared to subscribe to thirty (30) new Ordinary Shares and fully paid them up in their nominal value of three hundred United States Dollars (USD 300.-) by a contribution in kind consisting of two hundred and one (201) ordinary shares of CQS MANAGEMENT LIMITED, prenamed, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of three hundred United States Dollars (USD 300.-).

The total value of the contribution in kind is declared by Mr Michael Hintze to be of three hundred United States Dollars (USD 300.-), which valuation is accepted by the Company and subject to an independent auditor's report, in accordance with article 32-1 (5) of the law on commercial companies, established by AUDIEX S.A., a public limited liability company, with registered office at 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 65.469, which report concludes as follows:

Conclusion

«On the basis of the procedures which we have performed nothing has come to our attention that causes us to believe that the valuation adopted by the Board of Directors of CQS FINANCE S.A. in relation to the contribution in kind is not resulting in a value which is not at least equal to the number and the nominal value of the 30 shares to be issued with a nominal value of USD 10.- each totaling USD 300.-.»

AUDIEX S.A., represented by Mr Marc Lamesch, Réviseur d'Entreprises.

Prementioned report, being initialed ne varietur shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Acceptance by the board of directors of the company

Thereupon intervenes the board of directors of the Company, here represented by Mr Olivier Ferres, prenamed, by virtue of a proxy, which will remain annexed hereto.

The board of directors, through its proxyholder, expressly defines the description of the contribution in kind and its valuation, and agrees with the effective transfer of the shares of CQS MANAGEMENT LIMITED and confirms the validity of the subscription and payment.

- CQS CAYMAN LIMITED PARTNERSHIP declared to subscribe to:

- two hundred ninety-five thousand nine hundred seventy (295,970) Ordinary Shares, and have them fully paid up in nominal value of two million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred United States Dollars (USD 2,959,700.-) by a contribution in cash of two million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred United States Dollars (USD 2,959,700.-); and

- two thousand five hundred and one (2,501) Series A Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series B Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series C Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series D Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series E Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series F Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series G Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series H Shares, two thousand five hundred and one (2,501) Series I Shares and two thousand five hundred and one (2,501) Series J Shares, and have them fully paid up in nominal value of two hundred fifty thousand one hundred United States Dollars (USD 250,100.-) together with a total share premium of sixteen million seven hundred forty-nine thousand nine

hundred United States Dollars (USD 16,749,900.-) by a contribution in cash of seventeen million United States Dollars (USD 17,000,000.-).

Shares	Number	Nominal value (USD)	Premium (USD)	Total (USD)
Ordinary	295,970	2,959,700	0	2,959,700
Series A	2,501	25,010	3,065,899	3,090,909
Series B	2,501	25,010	2,756,808	2,781,818
Series C	2,501	25,010	2,447,717	2,472,727
Series D	2,501	25,010	2,138,626	2,163,636
Series E	2,501	25,010	1,829,535	1,854,545
Series F	2,501	25,010	1,520,445	1,545,455
Series G	2,501	25,010	1,211,354	1,236,364
Series H	2,501	25,010	902,263	927,273
Series I	2,501	25,010	593,172	618,182
Series J	2,501	25,010	284,081	309,091
Total	320,980	3,209,800	16,749,900	19,959,700

The amount of nineteen million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred United States Dollars (USD 19,959,700.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The meeting resolved to restate article 5.1. of the Company's articles of association as follows:

«Art. 5.

5.1. Subscribed share capital

The share capital is set at three million two hundred fifty thousand one hundred United States Dollars (USD 3,250,100.-) represented by three hundred thousand (300,000) Ordinary Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series A Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series B Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series C Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series D Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series E Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series F Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series G Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series H Shares, two thousand five hundred one (2,501) Series I Shares, and two thousand five hundred one (2,501) Series J Shares, all with a nominal value of ten United States Dollars (USD 10.-), fully paid up.»

Expenses

For the purpose of registration, the present capital increase is realized in the context of the law of March 22, 2004 on securitization and the thereto related grand-ducal decree of April 29, 2005, which, in their respective articles 51 and 1 provide for a maximum capital duty of one thousand two hundred and fifty Euro (EUR 1,250.-), which has been paid at the incorporation of the Company dated March 2, 2006.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present capital increase are estimated at approximately six thousand five hundred Euro (EUR 6,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CQS FINANCE S.A. (ci-après la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, constituée suivant acte du notaire sousigné en date du 2 mars 2006, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Ferres, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il ressort de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à quarante mille dollars américains (USD 40.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social d'un montant de trois millions deux cent dix mille cent dollars américains (USD 3.210.100,-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille dollars américains (USD 40.000,-) à trois millions deux cent cinquante mille cent dollars américains (USD 3.250.100,-) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingt-seize mille (296.000) Actions Ordinaires de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires existantes, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe A de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe B de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe C de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe D de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe E de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe F de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe G de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe H de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe I de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, et deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe J de dix dollars américains (USD 10,-) chacune.

2. Accord par les actionnaires existants aux souscriptions telles que détaillées aux points 3 et 4 de l'agenda.

3. Souscription et entière libération de trente (30) nouvelles Actions Ordinaires par Monsieur Michael Hintze, administrateur de sociétés résidant au 85 Thurleigh Road, Londres SW12 8TY, Royaume-Uni, né le 27 juillet 1953 à Harbin, Australie, pour une valeur nominale de trois cents dollars américains (USD 300,-) par apport en nature de deux cent une (201) actions ordinaires (représentant 100% des actions) de CQS MANAGEMENT LIMITED, une société existant sous les lois du Royaume-Uni avec siège social au 5^e étage, 33 Chester Street, Londres SW1X 7BL, Royaume-Uni enregistrée sous le numéro 3691917.

4. Souscription et entière libération par CQS CAYMAN LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnership of Cayman Islands sous le numéro CR-14077, représenté par son general partner CQS CAYMAN GENERAL PARTNER, avec siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnership of Cayman Islands sous le numéro CR-125918, de deux cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent soixante-dix (295.970) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale totale de deux millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents dollars américains (USD 2.959.700,-) et de deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe A, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe B, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe C, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe D, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe E, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe F, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe G, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe H, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe I et deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe J d'une valeur nominale totale de deux cent cinquante mille cent dollars américains (USD 250.100,-), avec une prime d'émission de seize millions sept cent quarante-neuf mille neuf cents dollars américains (USD 16.749.900,-) par apport en numéraire.

5. Modification de l'article 5.1. des statuts de la Société.

6. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital d'un montant de trois millions deux cent dix mille cent dollars américains (USD 3.210.100,-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille dollars américains (USD 40.000,-) à trois millions deux cent cinquante mille cent dollars américains (USD 3.250.100,-) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingt-seize mille (296.000) nouvelles Actions Ordinaires de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires existantes, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe A de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe B de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe C de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe D de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe E de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe F de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe G de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe H de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe I de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, et deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe J de dix dollars américains (USD 10,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la souscription et le paiement des trente (30) nouvelles Actions Ordinaires par Monsieur Michael Hintze, prénomné.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la souscription et le paiement des deux cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent soixante-dix (295.970) nouvelles Actions Ordinaires, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe A, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe B, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe C, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe D, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe E, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe F, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe G, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe H, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe I, et deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe J par CQS CAYMAN LIMITED PARTNERSHIP, précitée.

Intervention - Souscription - Paiement

- Monsieur Michael Hintze, prénommé, déclare souscrire à trente (30) nouvelles Actions Ordinaires et les libérer intégralement en valeur nominale pour un montant de trois cents dollars américains (USD 300,-) par apport en nature consistant en deux cents et une (201) actions ordinaires de CQS MANAGEMENT LIMITED, susmentionnée, qui sont transférées et acceptées par la Société à la valeur de trois cents dollars américains (USD 300,-).

La valeur totale de l'apport en nature, que réalise Monsieur Michael Hintze, et dont l'estimation est acceptée par la Société, est déclarée être de trois cents dollars américains (USD 300,-) et est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprise indépendant conformément à l'article 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, qui est établi par AUDIEX S.A., société anonyme avec siège social au 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 65.469 et dont le rapport conclut comme suit:

Conclusion

«Sur la base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, rien n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la méthode d'évaluation retenue par le conseil d'Administration de CQS FINANCE S.A. ne résulte pas d'une valeur des apports n'étant pas au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 30 actions à émettre d'une valeur nominale de USD 10,- chacune totalisant USD 300,-»

AUDIEX S.A., représentée par Monsieur Marc Lamesch, Réviseur d'Entreprises.

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Acceptation par le conseil d'administration de la société

Est alors intervenu le conseil d'administration de la Société, ici représenté par Monsieur Olivier Ferres, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera annexée à la société.

Le conseil d'administration, représenté par son mandataire, a expressément défini la description de l'apport en nature et son évaluation et marque son accord sur le transfert de la propriété des actions de CQS MANAGEMENT LIMITED et confirme la validité des souscriptions et libération.

- CQS CAYMAN LIMITED PARTNERSHIP déclare souscrire à:

- deux cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent soixante-dix (295.970) Actions Ordinaires, et libérer leur valeur nominale pour un montant total de deux millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents dollars américains (USD 2.959.700,-) par un apport en numéraire de deux millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents dollars américains (USD 2.959.700,-); et

- deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe A de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe B de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe C de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe D de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe E de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe F de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe G de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe H de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe I de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, et deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe J de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, et libérer leur valeur nominale d'un montant de deux cent cinquante mille cent dollars américains (USD 250.100,-), ensemble avec une prime d'émission de seize millions sept cent quarante-neuf mille neuf cents dollars américains (USD 16.749.900,-) par apport en numéraire d'un montant de dix-sept millions de dollars américains (USD 17.000.000,-).

Actions	Nombre	Valeur nominale (USD)	Prime d'émission (USD)	Total (USD)
Ordinaires	295.970	2.959.700	0	2.959.700
Préférentielles A	2.501	25.010	3.065.899	3.090.909
Préférentielles B	2.501	25.010	2.756.808	2.781.818
Préférentielles C	2.501	25.010	2.447.717	2.472.727
Préférentielles D	2.501	25.010	2.138.626	2.163.636
Préférentielles E	2.501	25.010	1.829.535	1.854.545
Préférentielles F	2.501	25.010	1.520.445	1.545.455
Préférentielles G	2.501	25.010	1.211.354	1.236.364
Préférentielles H	2.501	25.010	902.263	927.273
Préférentielles I	2.501	25.010	593.172	618.182
Préférentielles J	2.501	25.010	284.081	309.091
Total	320.980	3.209.800	16.749.900	19.959.700

Un montant de dix-neuf millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents dollars américains (USD 19.959.700,-) a été intégralement libéré en espèces et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5.1. des statuts, pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 5.**

5.1. Capital émis

Le capital social est fixé à trois millions deux cent cinquante mille cent dollars américains (USD 3.250.100,-) représenté par trois cent mille (300.000) Actions Ordinaires, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe A, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe B, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe C, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe D, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe E, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe F, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe G, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe H, deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe I, et deux mille cinq cent une (2.501) Actions Préférentielles de Classe J de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, intégralement libérées.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est réalisée dans le contexte de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation et du règlement grand-ducal du 29 avril 2005 y relatif, lesquels, en leurs articles 51 et 1 respectivement, prévoient un montant maximum de droit d'apport de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-), lequel a été payé lors de constitution de la Société du 2 mars 2006.

Les dépenses, coûts, rémunérations et frais de toute nature incombant à la Société et mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à la somme de six mille cinq cents euros (EUR 6.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: O. Ferres, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, vol. 154S, fol. 8, case 8. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

J. Elvinger.

(060230.3/211/350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

CQS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 115.191.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42850 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

J. Elvinger.

(060232.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

TANG CHAO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 39, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 117.018.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2006 au siège social

Ordre du jour:

Changement du gérant technique:

Monsieur Peng Wenxin, représentant comme seul associé l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1) Est révoquée comme gérante technique pour le débit de boissons alcooliques Madame Li Zhan, demeurant à L-8030 Strassen, 13, rue du Kiem.

2) Est nommé gérant technique pour le département débit de boissons alcooliques pour une durée indéterminée Monsieur Ye Yunmin, qui accepte, matricule 1967 1107 554, demeurant à L-2353 Luxembourg, 20, rue des Prumelles.

3) La société se trouve valablement engagée par la seule signature de Monsieur Peng Wenxin.

Echternach, le 10 juin 2006.

P. Wenxin / Y. Yunmin.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058486.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

CONCORDIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 107.004.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les documents et autres informations qui s'y rapportent, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05182, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058278.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

FINATECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.180.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

REVILUX S.A.

Signature

(058279.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SIGVAL VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 73.720.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058280.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SOFIMAT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.548.

—
Le bilan au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058282.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

FONCIERE ROCADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2226 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergruenewald.
R. C. Luxembourg B 107.488.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05500, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(058283.3/1035/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.423.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058284.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

ORTHOPEIDIE GENERALE DE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1514 Luxembourg, 1, rue Xavier de Feller.
R. C. Luxembourg B 29.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04757, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour ORTHOPEIDIE GENERALE DE LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(058285.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SMC SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 56.021.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(058286.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SURFIN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.500.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(058287.3/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

ABF PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 108.760.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04608, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

Pour ABF PARTICIPATIONS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058395.7/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

**PINNACLE PARTNERS, Société à responsabilité limitée,
(anc. MLAM 6).**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 116.457.

In the year two thousand and six, on the eighth of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

MERRILL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, represented by Ute Bräuer, maître en droit, residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 7, 2006, being the sole partner of MLAM 6, a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the notary Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on 9 May 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the entire corporate capital then considers the following agenda:

Agenda:

1. Change of the name of the Company to PINNACLE PARTNERS.
2. Subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company that now reads as follows:

«Art. 1. Name

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name PINNACLE PARTNERS (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).»

3. Change of the signatory power of the managers of the Company.

4. Subsequent amendment of article 10 of the articles of association of the Company that now reads as follows:

«Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.»

The appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the name of the Company to PINNACLE PARTNERS.

Second resolution

Further to the foregoing resolution, article 1 of the articles of association of the Company now reads as follow:

«Art. 1. Name

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name PINNACLE PARTNERS (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).»

Third resolution

The sole partner decides to change the signatory power of the managers of the Company so that the Company will be bound by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of the articles of association of the Company.

Fourth resolution

Further to the foregoing resolution, article 10 of the articles of association of the Company now reads as follow:

«Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signature of any A manager together with a B manager or (ii) the single or joint signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.»

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of any conflict or discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

This deed having been read to the mandatory of the appearing person, said mandatory signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MERRILL LYNCH LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg,

dûment représentée par Mme Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée en date du 7 juin 2006,

étant le seul associé de MLAM 6, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte notarié du notaire Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mai 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La procuration précitée signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire susnommé restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement du nom de la Société en PINNACLE PARTNERS.

2. Modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination PINNACLE PARTNERS (ci-après la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents Statuts (ci-après les Statuts).»

3. Changement des pouvoirs de signatures des gérants de la Société.

4. Modification subséquente de l'article 10 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 10. Représentation

La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.»

La partie comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la Société en PINNACLE PARTNERS.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, article 1^{er} des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination PINNACLE PARTNERS (ci-après la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents Statuts (ci-après les Statuts).»

Troisième résolution

L'associé unique décide de changer les pouvoirs de signature de sorte que la Société sera engagée par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, article 10 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«Art. 10. Représentation

La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de tout gérant A, ensemble avec un gérant B ou (ii) la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, vol. 28CS, fol. 77, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(059871.3/230/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

**PINNACLE PARTNERS, Société à responsabilité limitée,
(anc. MLAM 6).**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 116.457.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 801 du 8 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(059873.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

TAPIOLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.055.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(058289.3/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

THIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.911.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(058290.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

RETRIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 49.666.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(058292.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

METCH INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 76.207.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(058341.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

PDR LUX HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.055.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the thirty-first of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The company HOMER DUTCH HOLDINGS B.V., with registered office at Van Vollenhovenstraat 3, 3016BE Rotterdam,

here represented by M^e Anne Loubet, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal dated May 30, 2006,

which after having been signed ne varietur by the mandatory of the appearing party and the notary will remain attached to the present deed to be registered together with it.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of PDR LUX HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, R.C. Luxembourg n° B 92.055, a company incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, residing in Luxembourg-Bonnevoie, on February 25, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 411 dated April 15, 2003, whose articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Tom Metzler prenamed on June 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 760 dated July 18, 2003 and by a deed of Maître André Schwachtgen, prenamed on August 30, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 34 dated January 5, 2006.

- The company's capital is set at one hundred and twelve million two hundred and sixty-five thousand (112,265,000) United States Dollars (USD) represented by two million two hundred and forty-five thousand three hundred (2,245,300) shares with a par value of fifty (50) United States Dollars (USD) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The appearing party as sole shareholder of the company hereby resolved to proceed with the dissolution of the company with effect from today.

- The appearing party as liquidator of the company PDR LUX HOLDINGS, S.à r.l. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to himself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed.

- It has fully knowledge of the articles of incorporation of the company and approves the closing financial statements of the company as at May 31, 2006.

- It grants full discharge to the managers of the company for their mandate up to this date.

- The books, documents and records of the company shall be kept during a period of five years at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société HOMER DUTCH HOLDINGS B.V., ayant son siège social à Van Vollenhovenstraat 3, 3016BE Rotterdam, ici représentée par M^e Anne Loubet, avocate, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé du 30 mai 2006,

qui après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a demandé au notaire d'acter que:

- La comparante est la seule associée de la société PDR LUX HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, R.C. Luxembourg n° 92.055, société constituée par un acte reçu par Maître Léon Thomas connu sous le nom de Tom Metzler, notaire, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, le 25 février 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 411 du 15 avril 2003, dont les statuts ont été modifiés par un acte reçu par le prédit notaire Tom Metzler, le 30 juin 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 760 du 18 juillet 2003 et par un acte reçu par le prédit notaire André Schwachtgen en date du 30 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 34 du 5 janvier 2006.

- Le capital social est fixé à cent douze millions deux cent soixante-cinq mille (112.265.000) dollars US (USD) représenté par deux millions deux cent quarante-cinq mille trois cents (2.245.300) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante (50) dollars US (USD) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Par la présente la comparante en qualité d'associée unique prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société PDR LUX HOLDINGS, S.à r.l. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- Elle a pleinement connaissance des statuts de la société et approuve les comptes de liquidation au 31 mai 2006.

- L'associée unique donne décharge pleine et entière aux gérants de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Loubet, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, vol. 28CS, fol. 75, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(059888.3/230/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

PDR LUX HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.055.

Les comptes de clôture au 31 mai 2006, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05250, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

M. Schaeffer.

Signée Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(059886.3/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 2,891,500.-.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.048.

In the year two thousand and six, on the twenty-third day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

CRESCENT EURO INDUSTRIAL II LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, U.S.A., having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, U.S.A., registered with the Registrar of Company of Delaware under number 3678980,

here represented by Mr Francis Kass, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 96.048 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Marc Lecuit, notary, residing in Redange-Attert (Grand Duchy of Luxembourg) acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg) on August 25, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1108 of October 24, 2003, modified for the last time by the extraordinary general meeting held on

March 22, 2006, which publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations is pending, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by thirty-four thousand five hundred Euro (EUR 34,500.-), from two million eight hundred ninety-one thousand five hundred Euro (EUR 2,891,500.-), up to two million nine hundred twenty-six thousand Euro (EUR 2,926,000.-) by the issue of sixty-nine (69) shares with a nominal value of five hundred Euro (EUR 500.-) each.

The sixty-nine (69) shares newly issued are subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, and have been fully paid up by a contribution in cash, so that the amount of thirty-four thousand five hundred Euro (EUR 34,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the increase of share capital of the Company decided in the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set to two million nine hundred twenty-six thousand Euro (EUR 2,926,000.-) represented by five thousand eight hundred fifty-two (5,852) shares with a par value of five hundred Euro (EUR 500.-) each.»

The rest of the text of the articles of incorporation of the Company remains unchanged.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at EUR 1,800.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by its name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché du Luxembourg).

CRESCENT EURO INDUSTRIAL II LLC, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Registrar of Company of Delaware sous le numéro 3678980,

ici représentée par Monsieur Francis Kass, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.048 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-Attert (Grand-Duché du Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg), en date du 25 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1108 du 24 octobre 2003, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 22 mars 2006 dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations est en cours, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trente-quatre mille cinq cents euros (EUR 34.500,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions huit cent quatre-vingt-onze mille cinq cents euros (EUR 2.891.500,-) à deux millions neuf cent vingt-six mille euros (EUR 2.926.000,-) par l'émission de soixante-neuf (69) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune.

Les soixante-neuf (69) parts sociales sont souscrites par l'Associé Unique, représenté comme mentionné ci-avant, et ont été entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de trente-quatre mille cinq cents euros (EUR 34.500,-) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société décidée dans la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux millions neuf cent vingt-six mille euros (EUR 2.926.000,-) représenté par cinq mille huit cent cinquante-deux (5.852) parts sociales, d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune.»

Le reste du texte des statuts de la Société demeure inchangé.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ EUR 1.800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Kass, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 mai 2006, vol. 436, fol. 92, case 8. – Reçu 345 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 mai 2006.

H. Hellinckx.

(059766.3/242/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

SECOND EURO INDUSTRIAL PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.891.500.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.048.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(059767.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

**AAA INVESTMENTS, Société Anonyme,
(anc. ALTICO S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 51.635.

L'an deux mille six, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ALTICO S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.635, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 487 du 27 septembre 1995.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 12 juin 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 595 du 17 avril 2002.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros soixante-seize cents (EUR 123.946,76) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en AAA INVESTMENTS.
2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
3. Changement de l'objet social de la Société de société Holding 29 en celui de société pleinement imposable.
4. Modification subséquente des articles 2 et 11 des statuts.
5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de ALTICO S.A. en AAA INVESTMENTS.

En conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de AAA INVESTMENTS.»

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société Holding 29 en celui de société pleinement imposable.

En conséquence les articles 2 et 11 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

«**Art. 11.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Schill, R. Thill, M. Prospert, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, vol. 28CS, fol. 58, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

A. Schwachtgen.

(059895.3/230/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

**AAA INVESTMENTS, Société Anonyme,
(anc. ALTICO S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 51.635.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 690 du 18 mai 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(059898.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2006.

SOCIETE INVESTISSEMENT HURLE-VENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 88.262.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05405, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(058294.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

MAPLE, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 114.367.

In the year two thousand and six, on the twenty-second day of March.
Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

VESTAR NYBRON, LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England & Wales, with registered office at 25 Old Broad Street, London EC2N 1 HQ, United Kingdom, with partnership number OC316671,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 22 March 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith;

VESTAR EMPLOYEES V, LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number WK-16093,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 22 March 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith;

VESTAR CAPITAL PARTNERS V, LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number WK-15963,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 22 March 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith;

VESTAR CAPITAL PARTNERS V-A, LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number WK-16097,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 22 March 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith;

VESTAR CAPITAL PARTNERS V-B, LP, a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number WK-16096,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 22 March 2006, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing parties are the shareholders of MAPLE (the «Company»), a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 114.367, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, on 22 December 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, last modified pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, on 27 January 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties representing the entire share capital of the Company took the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide that the financial year of the Company shall begin on the first of April of each year and terminate on the thirty-first of March of the following year.

Second resolution

As a consequence of the above mentioned resolution, articles 20 and 21 of the articles of incorporation of the Company are amended and shall now read as follows:

«**Art. 20.** The Company's financial year begins on the first of April and ends on the thirty-first of March.

Art. 21. Each year on the thirty-first of March, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.»

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

VESTAR NYBRON, LLP, un limited liability partnership régi par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social sis 25 Old Broad Street, London EC2N 1 HQ, Royaume-Uni, enregistré sous le numéro («partnership number») OC316671,

dûment représenté par Mlle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 22 mars 2006. La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

VESTAR EMPLOYEES V, LP, un limited liability partnership régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social sis Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé auprès du registre des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-16093,

dûment représenté par Mlle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 22 mars 2006. La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

VESTAR CAPITAL PARTNERS V, LP, un limited liability partnership régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social sis Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé auprès du registre des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-15963,

dûment représenté par Mlle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 22 mars 2006. La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

VESTAR CAPITAL PARTNERS V-A, LP, un limited liability partnership régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social sis Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé auprès du registre des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-16097,

dûment représenté par Mlle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 22 mars 2006. La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

VESTAR CAPITAL PARTNERS V-B, LP, un limited liability partnership régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social sis Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculé auprès du registre des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-16096,

dûment représenté par Mlle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 22 mars 2006. La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les associés de la société MAPLE (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 114.367, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 22 décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 27 janvier 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants, détenant l'intégralité du capital social de la Société, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident que l'exercice social de la Société débutera le premier avril de chaque année et s'achèvera le 31 mars de l'année suivante.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution susmentionnée, les articles 20 et 21 des statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 20.** L'année sociale commence le premier avril et se termine le trente et un mars.

Art. 21. Chaque année au trente et un mars, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Bal, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2006, vol. 27CS, fol. 100, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger.

(060228.3/211/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

MAPLE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 114.367.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

J. Elvinger.

(060229.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2006.

KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.211.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04628, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

Pour KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058421.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.211.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04639, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

Pour KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058420.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.211.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04643, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

Pour KONTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(058417.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.
